

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 30 octobre 2019

Président : VANRYSSEL Jean-Marie.

L'an deux mil dix-neuf et le Mercredi 30 octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur VANRYSSEL Jean-Marie.

Présents : Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Monsieur RICHOMME Etienne qui donne pouvoir à Monsieur VANRYSSEL Jean-Marie, Monsieur DESINDE Gilles, Monsieur ALUSSE Jérôme et Madame BEURIER Christelle.

A été élu Secrétaire de séance : DELCAMPE Guy.

Décision Modificative FPIC (Fond de Péréquation Intercommunal et Communale)

Vu l'absence de crédits prévus au BP 2019 pour le FPIC,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'ouvrir les crédits comme suit :

- 2 977 ,00 € seront pris sur le compte 615221
- 2 977,00 € seront inscrits sur le compte 739223

Décision Modificative frais étude et d'insertion travaux d'aménagement Mairie

- Vu que les travaux d'aménagement Mairie sont maintenant terminés, il convient d'intégrer les frais d'études et les frais d'insertion au marché de travaux.
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à passer les écritures suivantes :
- Dépenses : compte 2135 op. 195 : + 1 731,00
- Recettes : compte 2033 op. 195 : + 1 047,00
- compte 2031 op. 195 : + 684,00

Et à émettre les titres et mandats correspondant.

Décision Modificative ordonnance Tribunal Administratif

- Vu l'ordonnance du TA dans l'affaire MARCELLOT/COMMUNE,
- Vu la condamnation de la Commune à verser la somme de 1 000,00 € à la partie adverse au titre de l'article L.761-1 DU Code de justice Administrative.
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à passer les écritures suivantes :
 - 1 000,00 euros seront pris sur le compte 615221
 - 1 000,00 euros seront inscrits au compte 6712

Panne chauffage Salle

Vu la panne de chauffage dans la salle socio, un devis a été demandé : environ 4 000,00 € de réparation.
Deux autres devis seront demandés.

Affaires diverses

Monsieur le Maire informe les membres qu'un courrier sera fait aux personnes concernées pour l'élagage des haies.

Monsieur DELCAMPE demande si cela concerne l'élagage ne hauteur également : non.

Monsieur BIROST Moïse informe les membres du Conseil que la Commune va replanter avant fin décembre. Le broyage va avoir lieu avant le 15 novembre.

Du taillis sera à faire.

La commission de bois va se réunir prochainement.

Les travaux sur le Pont Route de Maizières devraient être terminés mi-novembre.

La Ligne du midi sera remise en état avec le rabotage de route. Cette dernière sera fermée à cette occasion.

Le repas des anciens aura lieu le samedi 30 novembre : traiteur retenu : Fraise et Basilic.

Tour de Table

Madame CASNIN Edwige demande à ce que les abréviations soient clairement explicites dans l'ordre du jour des réunions.

Monsieur BINIAUX Jean-Philippe informe les membres qu'une fissure est apparue rue aux Vaches : à voir...

La séance est levée à 20h00

Ce PV sera adopté tacitement, 15 jours après sa diffusion.

La secrétaire de Séance



Le Maire.

